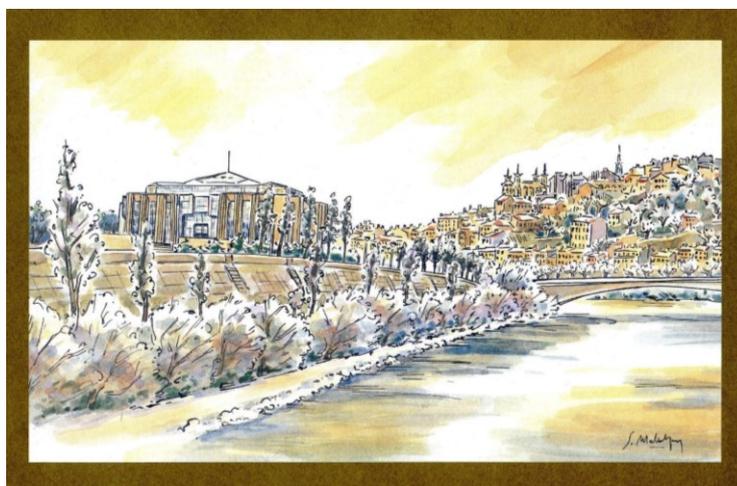


Interpol – Lyon

Il y a 25 ans



© Collection privée

Le 3 novembre 1982, le président de la République signait un nouvel accord de siège qui redéfinissait les liens entre la France et le Secrétariat général de l'OIPC, Organisation Internationale de Police Criminelle, *Interpol*.

En 1984, *Interpol* envisageait de déménager son siège mondial trop exigu de Saint-Cloud. Lyon se portait candidate. Le dossier était âprement et brillamment défendu par une délégation conduite par l'avocat Me Soulier, premier adjoint au maire de Lyon. Le ténor du barreau vantait les mérites de la ville, n'hésitant pas à faire de la surenchère. La ville offrait le terrain, en bordure du parc de la Tête d'Or.

Divonne les Bains était aussi sur les rangs. Sa proximité avec Genève constituait un atout non négligeable.

De ce jour, où la délégation de l'OIPC était à Lyon, Me Soulier dira « *Il faut croire que les Dieux sont avec Lyon ce jour-là.* »

Lyon se retrouvait en finale contre Saint-Germain-en-Laye.

Le 15 février 1985, la capitale des Gaules remportait le match très serré, à l'unanimité du Comité exécutif. Le 22 mars, était signée la convention avec la ville.

Francisque Collomb, maire de Lyon, pouvait savourer pleinement sa joie : « *Paris devra maintenant avaler la pilule ! Les délégations d'Interpol ont apprécié la ville de Lyon. On a gagné ! Il faut bien de temps en temps que l'on gagne !* »¹

¹ Christophe Ramamonjy-Ratrimo, *Interpol à Lyon. Une collaboration inédite, un impact que la vielle, un avenir incertain*, Institut d'Études Politiques de Lyon, Mémoire de séminaire, Histoire politique des XIXe et XXe siècles, sous la direction de Bruno Benoît, 7 septembre 2010

Raymond Kendall, futur secrétaire général d'*Interpol*, ne tarira pas d'éloges sur la ville :
« *Le site qui nous a été offert par la ville est vraiment prestigieux. De tous les sites que nous avons vus, c'est certainement le meilleur, et de plus, il nous a été offert gracieusement par Lyon. Aussi l'idée d'y aller m'a semblé très séduisante et d'autant plus que ce que nous avons vu aux alentours est formidable et magnifique. En outre, nous serons mieux installés qu'à Saint Cloud. Je ne connaissais pas Lyon avant notre départ pour cette région, et j'ai été agréablement surpris* ».

A partir de cet instant, le projet et le chantier vont être mis sous étroite surveillance des services de police nationaux et locaux.

Le 27 novembre 1989, le président de la République, François Mitterrand, inaugurerait cette forteresse de verre et de granit, au cœur de la Cité internationale, avec ses grilles, douves, barrières bondissantes, portiques et caméras, son toit hérissé d'antennes et de paraboles en liaison permanente avec toutes les polices des états membres.

Un tel luxe de sécurité n'est pas le fruit du hasard. Deux événements majeurs expliquent ces mesures drastiques.

Le 28 octobre 1976, une forte charge de plastic avait explosé dans le hall de l'immeuble de Saint-Cloud, entraînant d'importants dégâts. L'attentat était revendiqué par un « groupe de déportés espagnols » qui reprochaient à l'organisation internationale son « soutien au gouvernement espagnol contre les opposants au régime ». Le 16 mai 1986, l'OIPC faisait à nouveau face à un attentat à l'explosif revendiqué par « Action Directe » et commis par Max Frérot.

À l'occasion de son discours inaugural, M. Mitterrand insistera sur l'intérêt que représente un tel organisme dans le cadre de la lutte contre le crime. Estimant que les « *polices sont indispensables à la consolidation des démocraties.*² »



² *Ibid*